



Genève, le 20 décembre 2012

Communiqué de presse

Prix de la construction : + 0,4 % en six mois

Dans le canton de Genève, les prix de la construction progressent de 0,4 % entre avril et octobre 2012 (TVA non comprise). En une année, ils s'accroissent de 0,5 %.

Dans un contexte économique international tourmenté, l'économie genevoise a bien résisté jusqu'au début de l'année 2012. Depuis, elle marque le pas, sans pour autant entrer en récession. Dans la branche de la construction, le constat, bien que mitigé, est plus positif. L'activité demeure soutenue : les projets de construction sont nombreux; les logements et surfaces non résidentielles en cours de construction sont en hausse. Cependant, la forte concurrence qui règne sur le marché incite les entrepreneurs à la prudence quant à l'évolution future de leurs affaires.

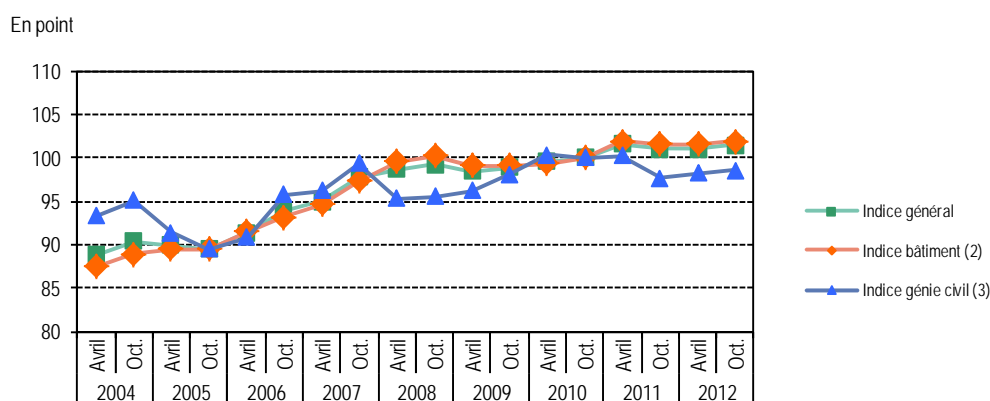
Dans ce contexte, les prix de la construction progressent de 0,4 % entre avril et octobre 2012. En une année, ils augmentent de 0,5 %.

Dans le secteur du bâtiment, le renchérissement se fixe à 0,4 % en six mois (+ 0,4 % également en un an). Les évolutions sont proches pour les différents types de construction. Elles s'échelonnent de - 0,1 % pour la *construction de maisons individuelles* à + 0,6 % pour la *rénovation de bâtiments administratifs*.

Dans le secteur du génie civil, l'indice progresse de 0,4 % en six mois (+ 0,9 % en un an). Les écarts entre les différents types de construction y sont relativement plus marqués. Les prix de la *construction de routes* s'accroissent de 0,1 % en six mois, moins fortement que ceux de la *construction de passages inférieurs* (+ 1,3 %) et ceux de la *construction de parois antibruit* (+ 1,6 %), en raison de la plus grande importance des travaux de terrassement dont les prix diminuent.

Indice genevois des prix de la construction, selon le secteur des travaux, depuis avril 2004 (octobre 2010 = 100).

Chiffres en avril et en octobre (1)



(1) TVA non comprise.

(2) Jusqu'en avril 2010, cet indice entre pour 76 % dans l'indice général. Dès octobre 2010, il y entre pour 86 %.

(3) Jusqu'en avril 2010, cet indice entre pour 24 % dans l'indice général. Dès octobre 2010, il y entre pour 14 %.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Indice des prix de la construction

Résultats détaillés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/05/05_03/aperçu.asp

Communiqué de presse n° 42 – Pour tout complément d'information : Sébastien Blanc, tél. +41 22 388 75 45